Changement climatique et prévention des risques

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), classe de 5e, thème 3 « L'environnement, du local au planétaire »

Changement global et ses effets régionaux, prévention et adaptation aux risques : les repères de géographie de la 5e, et comment les mobiliser dans une réponse argumentée.

Ce que le jury attend

Le second écrit demande des connaissances fondamentales en géographie. Pour ce thème, le candidat doit savoir présenter le **changement global** et ses **effets géographiques régionaux**, puis expliquer comment les sociétés **préviennent** les risques et **s'y adaptent**. Le programme précise que ce thème est « particulièrement adapté à la démarche prospective » : la réponse attendue porte sur les bouleversements prévus et sur les tentatives de les anticiper.

Le changement global et ses effets régionaux

Le premier sous-thème porte sur le **changement global climatique** et ses principaux effets géographiques régionaux. Il est traité à partir d'une **étude de cas simple**, au choix du professeur, des effets observés ou potentiels du changement climatique, et d'une politique locale, régionale ou nationale visant à les éviter, les modérer ou s'y adapter.

Le programme demande donc de **relier un effet à un territoire** : ce sont les *effets géographiques régionaux* du changement global qui sont étudiés, à partir d'un cas précis.

> **À RETENIR**
>
> - Sous-thème 1 : changement global climatique, effets géographiques régionaux, étude de cas simple.
> - Une politique (locale, régionale ou nationale) vise à éviter, modérer ou s'adapter.

Prévenir et s'adapter aux risques

Le second sous-thème porte sur la **prévention des risques** : industriels, technologiques, sanitaires, ou liés au changement climatique. Il est abordé à partir d'une étude de cas sur un risque industriel et technologique, un risque ou une crise sanitaire, ou un risque lié au changement climatique.

Le programme propose de compléter la réflexion par la **sensibilisation au principe de précaution ou de prévention**. Il met en avant deux notions à mobiliser : la **vulnérabilité** des sociétés face aux risques et leur **résilience**.

DÉFINITION

Vulnérabilité et résilience des sociétés : notions que le programme associe aux risques. Il ne donne pas de définition détaillée ; le candidat les emploie dans ce cadre, sans les développer au-delà du texte.

EXEMPLE

Pour une réponse argumentée, le candidat peut structurer ainsi :

1. présenter le risque retenu (industriel, technologique, sanitaire ou climatique) ;
2. montrer sa vulnérabilité pour le territoire étudié ;
3. expliquer la prévention ou l'adaptation mise en place, en citant le principe de précaution ou de prévention.

Les objectifs de développement durable

Le programme s'appuie sur les **objectifs de développement durable** (ODD) de l'ONU :

- **ODD 13** : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- **ODD 15** : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ;
- **ODD 9** : mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation.

Le programme précise que le thème permet de nouer des liens avec les programmes de SVT.

À RETENIR

- Changement global : étude de cas simple, effets régionaux, politique d'évitement, de modération ou d'adaptation.
- Risques : industriels, technologiques, sanitaires, climatiques ; étude de cas ; principe de précaution ou de prévention.
- ODD mobilisés : 13, 15 et 9.

Les pièges

- **Décrire le changement sans le localiser.** Le programme demande les effets géographiques régionaux : une réponse globale sans territoire ne répond pas au sous-thème 1.
- **Traiter les risques comme une liste.** Le programme demande de prévenir et de s'adapter : la réponse doit présenter une action, pas seulement un inventaire.
- **Confondre prévention et adaptation.** Le programme les distingue : éviter, modérer ou s'adapter, selon les cas.
- **Oublier la démarche prospective.** Le programme situe le thème dans les bouleversements prévus et les tentatives de les anticiper.

Pour aller plus loin

Cette notion rejoint les questions de développement durable, que le programme invite à aborder de manière nouvelle à partir de ce thème. Les exercices de cette notion proposent des situations à analyser, avec leurs corrigés.

Sources

1. Programme d'histoire-géographie du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020), tel que publié par Eduscol, Repères annuels de programmation, classe de 5e, thème 3 « L'environnement, du local au planétaire » : sous-thème 1 « Le changement global climatique et ses principaux effets géographiques régionaux » ; sous-thème 2 « Prévenir et s'adapter aux risques (industriels, technologiques et sanitaires ou liés au changement climatique) » ; démarches et ODD 9, 13 et 15, consulté le 03/11/2026
2. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), art. 18, A, 2° (écrit 2 : connaissances fondamentales et repères spatiaux), consulté le 03/11/2026

Rédigée le 03/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 03/11/2026.
